



COUPE DE NEUCHATEL DES LASER

Championnat de Suisse par points Championnat du Grand Est de la France

Neuchâtel 14 – 15 août 2010



Instructions de course

1 Règles

La régata est régie par :

- 1.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2009 – 2012.
- 1.2 La règle 67 et l'annexe P.
- 1.3 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.
- 1.4 Les règles suivantes du RCV sont modifiées par les présentes instructions de course:
 - Signaux de courses
 - Préambule du chapitre 4
 - Règles 35, 62.2, 66
 - Annexes A4 et A5.

2 Avis aux concurrents

- 2.1 Les avis aux concurrents sont affichés sur le tableau officiel d'informations situé sur la terrasse.

3 Modifications des instructions de course

- 3.1 Toute modification des Instructions de course est affichée au tableau officiel avant 08h15 le jour où elle entre en vigueur.
- 3.2 Un changement dans le programme des courses est affiché avant 18h00 la veille du jour où il prend effet.

4 Signaux faits à terre

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés sur le mât situé à côté de la grue.
- 4.2 Quand le pavillon "Aperçu" est envoyé à terre, "1 minute" est remplacé par "pas moins de 30 minutes" dans "Signaux de courses: Aperçu".
Ceci modifie RCV « Signaux de courses ».
- 4.3 Quand le pavillon "Y" est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Cela modifie le préambule du chapitre 4.

5 Programme des courses

- 5.1 Horaires:

Samedi 15 août	14h ⁰⁰	A disposition du comité de course pour les régates à suivre.
Dimanche 16 août	10h ⁰⁰	A disposition du comité de course.
- 5.2 Nombre de courses:
 - Il est prévu de courir 6 courses au maximum. Les courses sont numérotées à la suite de leur achèvement.
 - 3 courses au maximum peuvent être courues par jour.
 - Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30

6 Pavillons de classe

- 6.1 Les pavillons de classes sont:
 - Laser Standard : Pavillon de classe « fond blanc »
 - Laser Radial : Pavillon de classe « fond vert »
 - Laser 4.7 : Pavillon de classe « fond jaune »

7 Zone de course

- 7.1 La zone de course se situe au large du port du Nid du Crô jusqu'au bout du lac direction est.
- 7.2 Selon les conditions météo, le comité de course peut décider de déplacer le parcours en dehors de cette zone.

8 Parcours

- 8.1 Parcours selon le plan dans l'annexe 1.

9 Marques

- 9.1 Les marques 1, 2 et 3 sont des bouées cylindriques orange.
- 9.2 Les marques de départ sont le bateau du comité de course arborant un pavillon orange à l'extrémité tribord et une bouée cylindrique jaune surmontée d'un pavillon rouge à l'extrémité bâbord.
- 9.3 Les marques d'arrivée sont le bateau du comité de course arborant un pavillon bleu à l'extrémité tribord et une bouée cylindrique orange avec un manchon bleu à l'extrémité bâbord.

10 Zones qui sont des obstacles

- 10.1 Les zones de baignades délimitées par des bouées jaunes sont interdites à la navigation. Ces zones sont considérées comme des obstacles.

11 Départ

- 11.1 La ligne de départ est entre le mât arborant le pavillon orange du bateau-start à l'extrémité tribord et la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 11.2 Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ durant la procédure de départ des autres courses.
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ est classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4.1.
- 11.4 Tout voilier doit passer à l'arrière du bateau Start pour se faire enregistrer avant le départ de la première régata de la journée
- 11.5 Le comité de course a l'intention de donner les procédures de départ des classes dans l'ordre suivant:
1. "Standard", 2. "4.7", 3. "Radial"

12 Arrivée

- 12.1 La ligne d'arrivée est délimitée par le mât d'un pavillon bleu sur un bateau du CC à l'extrémité tribord et par une marque signalée par une bouée orange avec un manchon bleu à l'extrémité bâbord.

13 Système de pénalité

- 13.1 L'annexe P s'applique
- 13.2 Tel que prévu par la règle 67, le jury peut, sans instruction, pénaliser un bateau qui enfreint la règle 42.
- 13.3 Un bateau qui abandonne ou qui a effectué une pénalité doit remplir un formulaire et le remettre au secrétariat de régata avant l'expiration du temps limite pour réclamer.

14 Temps limites

- 14.1 Les bateaux ne réussissant pas à finir dans un délai de 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés DNF sans instruction. Ceci modifie les règles 35 et les annexes RCV A4 et A5.

15 Réclamations et demandes de réparation.

- 15.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course situé au 1^{er} étage des locaux du CVN. Les réclamations et les demandes de réparations ou de réouverture doivent être déposées avant le temps limite pour réclamer.
- 15.2 Le temps limite pour réclamer est de 60 min après l'entrée du bateau comité de course dans le port. Les heures limites de réclamation sont affichées sur le tableau officiel.
- 15.3 Les avis sont affichés pas plus tard que 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoin. Les instructions auront lieu dans un local identifié de la mention "JURY" situé au 1^{er} étage du bâtiment du CVN.
- 15.4 Les avis des réclamations du comité de course ou du comité de réclamation sont affichés pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).
- 15.5 Une liste des bateaux qui, selon l'instruction 13.2, ont été pénalisés pour avoir enfreint la règle 42 est affichée.
- 15.6 Le dernier jour programmé des courses, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée:
 - dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réouverture a été informée de la décision la veille
 - pas plus de 30 mn après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour.Ceci modifie la règle 66.
- 15.7 Le dernier jour programmé des courses, une demande de réparation basée sur une décision du jury ne devra pas être déposée plus tard que 30 minutes après que la décision ait été affichée.
Ceci modifie la règle 62.2

16 Classement

- 16.1 Le système de classement "A MINIMA" de l'annexe A des RCV s'applique.
- 16.2 Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.
- 16.3 Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

17 Sécurité

- 17.1 Un bateau qui abandonne une course doit informer le comité de course ou le secrétariat de la régata le plus rapidement possible.

18 Contrôle de jauge et d'équipement

- 18.1 Un bateau et son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

19 Bateaux officiels

- 19.1 Les bateaux du CC sont signalés par un pavillon du club.
- 19.2 Les bateaux du jury sont signalés par un pavillon jaune avec le mot **JURY**.

20 Bateaux accompagnateurs

- 20.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors de la zone de course à une distance de 100 m des laylines du parcours dès le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard ou une annulation.

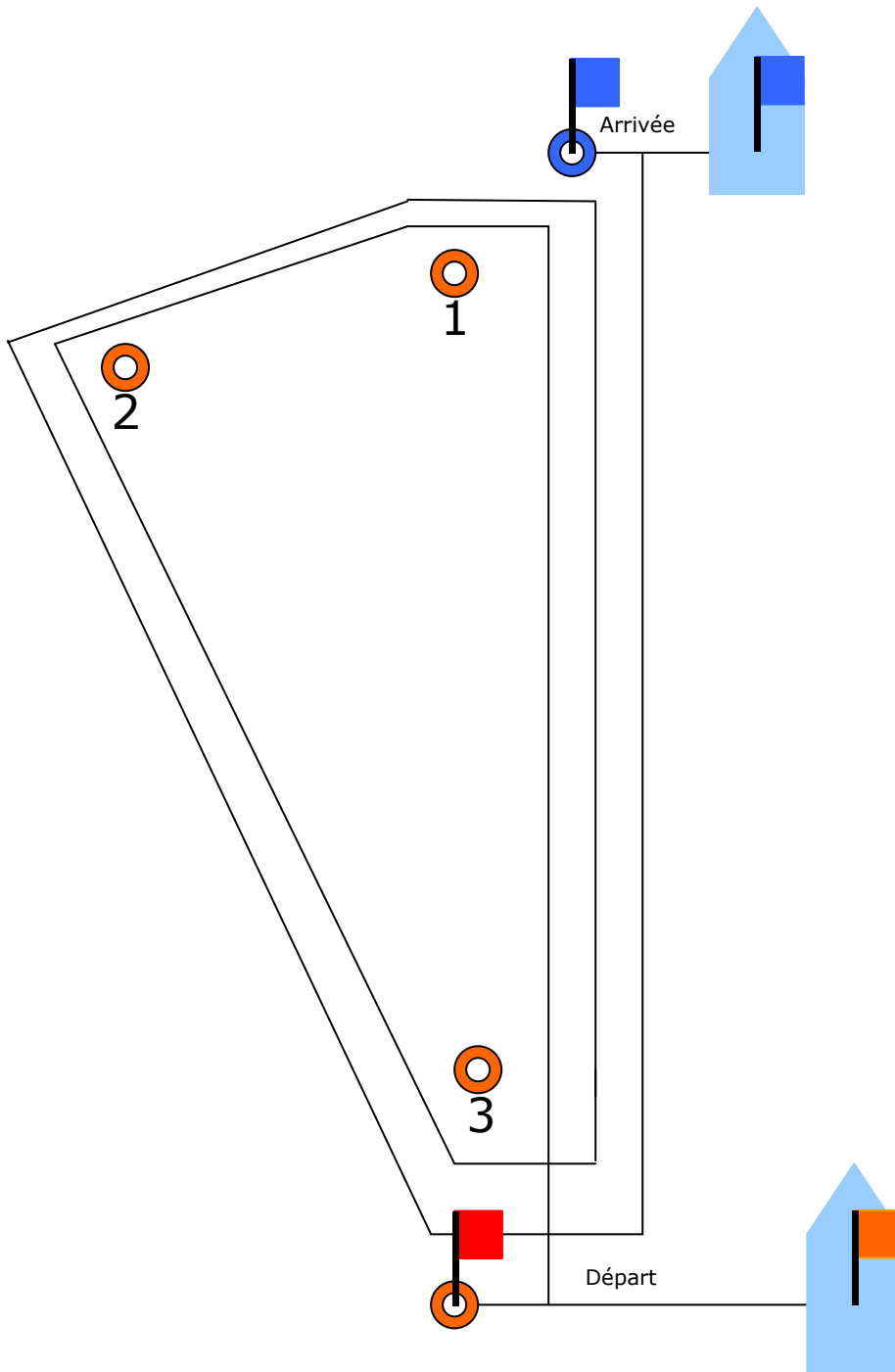
21 Décharge de responsabilité

- 21.1 La responsabilité du propriétaire, dans les cas sortant des limites des règles de course, est engagée selon les lois civiles en vigueur. La décision d'un navigateur de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité
- 21.2 L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

22 Assurance

- 22.1 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile et valable en compétition.

Annexe 1: Plan de parcours



Parcours : Départ - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - arrivée
Parcours raccourcis : Selon règle 32